



# ACCOMPAGNEMENT A LA DEMARCHE VAE

**Le CFPPA de Chateaufarine vous accompagne dans votre démarche, qu'elle soit individuelle ou collective, que vous soyez salarié(e), demandeur d'emploi ou employeur.**

## Objectifs de l'accompagnement ?

L'accompagnement apporte une aide méthodologique vous permettant d'analyser vos activités en vue d'une demande de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) concernant les diplômes agricoles du Ministère de l'Agriculture.

A l'issue de l'accompagnement, le candidat sera capable de :

- Retracer les grandes étapes et sélectionner les points clés de son parcours professionnel,
- Identifier ses connaissances, ses aptitudes et compétences en regard de la certification visée,
- Formaliser et formuler cette expérience professionnelle dans le dossier de validation,
- Préparer une argumentation pour l'entretien devant le jury.

## Programme de l'accompagnement ?

**24 heures d'accompagnement maximum.**

### 1ère phase : Aide à la rédaction dossier de validation

- Réflexion pour resituer le projet de VAE dans le projet professionnel et personnel
- Analyse du parcours personnel et professionnel
- Sélection des activités pertinentes vis-à-vis du référentiel de formation
- Description des activités et mise à plat des compétences, capacités et aptitudes acquises,
- Sélection des preuves d'activités à joindre au dossier
- Relecture du dossier

### 2ème phase : Préparation à l'entretien devant le jury

- Construction d'un argumentaire
- Mise en situation de présentation orale

## Gestion administrative de l'accompagnement ?

Un contrat de prestation d'accompagnement à la VAE est signé entre le candidat et le CFPPA.

Un dossier pédagogique trace tous les points abordés lors des séances d'accompagnement.

Une attestation d'accompagnement est délivrée en fin de prestation.

La validation finale est prononcée par le jury régional VAE réuni par la DRAAF-SRFD Bourgogne Franche Comté.

## Conditions d'accès à l'accompagnement ?

L'accompagnement est ouvert aux :

- Demandeurs d'emploi
- Salariés dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation ou du Plan de formation entreprise, du Compte Personnel de Formation (CPF)

Pour être admis, le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Avoir 1 an d'expérience salariée ou bénévole
- **Détenir l'attestation de recevabilité VAE de la DRAAF-SRFD**



# ACCOMPAGNEMENT A LA DEMARCHE VAE

## Financement de l'accompagnement ?

Au même titre qu'une action de formation, l'action de VAE est imputable dans le cadre du budget de formation de l'entreprise, financé par son Opérateur de Compétences (OPCO).

Pour les demandeurs d'emploi, c'est Pôle Emploi qui assure la prise en charge de tout ou partie des dépenses liées à l'action de VAE.

## Lieux de l'accompagnement ?

A distance et/ou dans les locaux du CFPPA de Chateaufarine

**Le taux de satisfaction des personnes ayant suivi une VAE dans notre Centre est de 89,50 % pour 2021**

## Démarche et méthode de l'accompagnement ?

La prestation est réalisée par **un accompagnateur VAE qualifié.**

La démarche d'accompagnement est basée sur la valorisation de l'expérience mais aussi de l'individu.

- ✓ Une parole autonome
- ✓ Propriété et confidentialité
- ✓ Ecoute sans aucun jugement

L'accompagnement comprend :

- Des conseils sur le parcours avec analyse des difficultés rencontrées au regard des compétences et du référentiel visé pour le diplôme, validation des choix et travail de réflexion.
- Des conseils sur le dossier : formulation de questions pratiques ou incompréhensions.
- Des conseils sur la rédaction du dossier : au fur et à mesure des séances, lecture du livret, validation ou suggestions de compléments, recadrage si nécessaire.
- Un entretien en cas de validation partielle ou de refus, afin d'étudier les actions à mettre en œuvre pour finaliser la VAE ou les solutions alternatives.

## Renseignement et Inscription

CFPPA de Chateaufarine  
10 rue François Villon 25000 Besançon  
Tél : 03.81.41.96.40  
Mail : [monique.alexandre@educagri.fr](mailto:monique.alexandre@educagri.fr)  
Site : [chateaufarine.educagri.fr](http://chateaufarine.educagri.fr)  
Interlocuteur : Monique Alexandre

